



Comité Drôme Ardèche de Tennis de Table

71 Rue Latécoère 26000 VALENCE

Tél. : 04-75-75-47-80

Contact : cdatt@mbsport.fr

Commission sportive du 29/08/22 Compte rendu :

Début de la réunion à 19 heures 30.

Les présents : Alyzée Maccari, Isabelle Chartier, Gilbert Gendre, Tayeb Mohammedi, Gérald Rourissol, Fabrice Gaillard et Serge Trin.

Absent excusé : Christophe Péatier.

Absent non excusé : Carlos Bonneval.

Ordre du jour

- 1- Championnat par équipes
- 2- Attributions des épreuves du comité
- 3- Point sur les règlements sportifs du comité
- 4- Divers

1 Championnat par équipes

A l'heure actuelle nous avons 1 poule de 8 équipes en PR, 2 poules de 8 équipes en D1, 3 poules de 8 équipes en D2 et 27 équipes en D3, soit 11 équipes de plus qu'en phase 2 de la saison dernière.

Le club de Donzère réengage une équipe en D3.

Il faut savoir aussi que les clubs ont jusqu'au 15 septembre pour engager ou retirer une équipe du championnat de D3.

A la question, faut-il maintenir en D2 et D3 l'autorisation d'avoir un absent lors de chaque journée, la réponse est oui.

Aux autres questions :

- Certains comités font un championnat avec des poules de 6 équipes, championnat qui débute la 3^e journée du calendrier. Se serait peut-être une façon d'avoir encore plus d'équipes en D3 ?
 - Jouer toutes les parties ?
 - Qu'il y ait un classement maxi en D3 ?
- Ces questions seront posées à la prochaine AG du comité.

2 Attribution des épreuves

Avant de commencer l'attribution des compétitions du comité, les présents ont constaté que la ligue avait changé la date de sa finale vétérans pour la mettre le 15/01/23, c'est à dire le jour que nous avions retenu pour les finales du comité.

Nous avons donc changé notre date initiale, et l'avons mise au 31 octobre 22 à la place de la coupe vétérans.

La coupe vétérans a été déplacée au 1^{er} Octobre 2022.

Serge Trin fait remarquer que l'envoi des demandes d'organisation de nos compétitions est fait trop tardivement. En effet, les clubs qui ont des salles pouvant postuler pour recevoir nos épreuves ont déjà répondu à la demande de la ligue, et connaissent déjà la réponse de la ligue qui est souvent favorable. Donc ils ne postulent pas pour nos compétitions telles que le critérium fédéral.

De ce fait, toutes nos épreuves ne sont pas pourvues d'organisateur.

C'est le cas pour :

- La coupe vétérans le 01/10/22
- Le championnat et le Trophée vétérans le 08/01/23
- Le CRF Tour 3 le 29/01/23
- Le CRF Tour 4 le 12/03/23
- Le challenge des clubs formateurs le 16/04/23
- La journée des titres et barrages le 03/06/23.

Une demande sera faite aux clubs pour essayer de trouver des candidats.

Les autres dates ont été attribuées et les clubs seront informés des épreuves qu'ils devront organiser.

3 Point sur les règlements du comité

Les participants ont ensuite travaillé sur les règlements du comité, une mise à jour sera proposée pour validation lors du prochain comité directeur pour être ensuite mis en ligne sur le site du comité.

4 Divers

Pas de question.

Fin de la réunion à 22 heures 30

Serge Trin

Président de la commission sportive.